

La valorisation de la forêt française

Déclaration du groupe des entreprises

Lorsqu'il y a quelques mois, Mme la rapporteure a ouvert ce chantier sur la forêt française, elle a souhaité démarrer par un rapport. Bien lui a en pris, car cela nous a permis de dresser un constat partagé. En effet, nous avons pris conscience de la diversité de la forêt française en fonction de sa géographie, sa typologie forêt domaniale - forêt privée, sa richesse en terme de biodiversité, son action sur la préservation de l'environnement et des écosystèmes.

Puis, transformant le rapport en projet d'avis, c'est sous l'angle économique que nous avons été interpellés, notamment sur le paradoxe suivant : la France est le 3ème pays le plus boisé d'Europe et nous importons du bois transformé à forte valeur ajoutée, générant ainsi un déficit de notre balance commerciale.

Face à ce constat, vous émettez des préconisations qui visent à dynamiser la filière bois pour la rendre plus compétitive.

Notre groupe souscrit à l'essentiel d'entre elles :

assurer la viabilité des scieries artisanales en les modernisant et en mutualisant les équipements ;

aider les entreprises à atteindre une taille critique pour être plus compétitives à l'international ;

favoriser l'émergence d'une interprofession nationale unique pour amener plus de cohésion dans les décisions et les actions mises en œuvre ;

utiliser le levier fiscal pour aider les entreprises à se moderniser ;

et soutenir les entreprises de seconde transformation confrontées à une grande concurrence.

Notre groupe regrette cependant que l'avis n'ait pas suffisamment mis l'accent sur la formation des jeunes. En effet, la crise économique est violente, nombre d'entreprises de la filière bois peinent à trouver des jeunes compétents et formés. Avec les interprofessions et les chambres consulaires, sachons mettre en place les formations adaptées qui répondent aux besoins des entreprises et de notre économie.

Pour conclure, on ne peut passer sous silence la situation de la forêt de Guyane qui représente, à elle seule, le tiers de notre surface forestière. Sur invitation de notre collègue Joëlle Prévot-Madère, le groupe des entreprises s'est rendu en voyage d'étude en Guyane en début d'année et a pu constater, entre autres, les risques réels de déforestation que vous soulignez, essentiellement dus à des

activités illégales dans le domaine minier et forestier. Aussi, notre groupe souscrit-il à votre proposition qui consiste à mettre en place un mécanisme analogue à la REDD pour lutter contre cette déforestation et favoriser la valorisation économique de ces espaces forestiers ainsi que la structuration des filières qui peuvent en découler.

Prenons garde, en effet, à ne pas asphyxier un des poumons de notre planète.

Le groupe des entreprises a voté l'avis